



# Loisirs

## COURS D'ARTS PLASTIQUES

### fiche de réinscription - année 2021/2022

cadre réservé à l'administration	
GU	fiche reçue le
culture	disponibilité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
culture	confirmation le
GU	saisie le

Les documents suivants sont à joindre à cette fiche : **une copie du carnet de vaccinations du/des enfant(s), un justificatif de domicile pour les Neuvilleois (datant de moins de 3 mois)**. S'ils n'ont pas déjà été transmis pour une inscription à une activité (accueil collectif de mineurs) depuis avril 2021.

- Une fiche de réinscription doit être complétée par famille. Attention fiche recto/verso.
- La réinscription se fait pour une année entière et entraîne le paiement intégral du tarif annuel.
- Les réinscriptions sont prioritaires du lundi 7 au samedi 19 juin 2021.

### /// réinscription(s)

réinscription adulte(s)

<i>merci de cocher le cours souhaité</i>				
	Prénom NOM	Lundi 17h00 à 19h00	mardi 9h00 à 11h00	jeudi 18h00 à 20h00
1				
2				

réinscription enfant(s)

<i>merci de cocher le cours souhaité</i>							
	Prénom NOM	Âge et classe	mardi 18h00 à 19h30 ados	mercredi 10h00 à 11h30 primaires	mercredi 13h30 à 15h00 primaires	mercredi 15h00 à 16h30 ados	mercredi 16h30 à 18h00 ados
3							
4							
5							
6							

### /// tarifs

TARIF ENFANT NEUVILLOIS		TARIF ENFANT NON NEUVILLOIS
1ère inscription	2ème / 3ème... inscription	
99,50 €	83,50 €	149,00 €
TARIF ADULTE NEUVILLOIS		TARIF ADULTE NON NEUVILLOIS
90,00 €		149,00 €

### /// paiement

en 1 versement       en 3 versements

Paiement(s) auprès du guichet unique à la réception de la facture.

Modes de paiement : en espèces, par chèque à l'ordre de «régie guichet unique Neuville-en-Ferrain», par chèques-vacances ou par carte bancaire.



### /// informations diverses

Le vol des effets personnels (vêtements, vélos...) que peuvent subir les élèves lors des cours n'est pas couvert par la responsabilité de la commune. Il appartient aux élèves, s'ils le souhaitent, de se rapprocher de leur assureur afin de se garantir contre ces vols éventuels.

La participation aux cours d'arts plastiques implique le respect des horaires.

### /// cartes d'élèves arts plastiques

Afin de bénéficier de réductions dans certains magasins, merci de transmettre une photo d'identité qui sera apposée sur une carte à présenter en caisse lors de vos achats.

### /// photographies

Dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, des photographies sont réalisées au cours de l'année pour des articles, des supports numériques ou des plaquettes réalisées par le service communication de la Ville. Pour cela, une autorisation est demandée dès à présent.

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame .....

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Autorise la réalisation et la divulgation de       | <input type="checkbox"/> mon image                      |
| <input type="checkbox"/> N'autorise pas la réalisation et la divulgation de | <input type="checkbox"/> l'image de mon / mes enfant(s) |
|   | <input type="checkbox"/> mon image                      |
|   | <input type="checkbox"/> l'image de mon / mes enfant(s) |

### /// autorisation de sortie

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madame .....

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Autorise mon / mes enfant(s) .....       | à sortir seul(s) après les cours |
| <input type="checkbox"/> N'autorise pas mon / mes enfant(s) ..... | à sortir seul(s) après les cours |

Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées des personnes autorisées à reprendre votre/vos enfant(s), munies d'une pièce d'identité :

Prénom : ..... NOM : .....

Tél. : ..... Port. : .....

Lien de parenté : .....

Prénom : ..... NOM : .....

Tél. : ..... Port. : .....

Lien de parenté : .....

Prénom : ..... NOM : .....

Tél. : ..... Port. : .....

Lien de parenté : .....

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'inscription aux cours mentionnés dans le règlement des ateliers d'arts plastiques.

Fait à ....., le .....

Signature :

**Les cours reprennent le jeudi 2 septembre 2021.**

**Une confirmation de réinscription sera adressée par courriel ou téléphone.**

// Pour tout renseignement relatif à l'activité ou au cours, pour toute absence au cours de l'année ou autre information, veuillez contacter le service culture, centre André Malraux / 03 20 11 67 69 / [cwoodun@neuveville-en-ferrain.fr](mailto:cwoodun@neuveville-en-ferrain.fr)

// Pour tout renseignement relatif à l'inscription (changement de coordonnées...), à la facturation ou au paiement, veuillez contacter le guichet unique, Hôtel de ville / 03 20 11 67 11 / [guichet.unique@neuveville-en-ferrain.fr](mailto:guichet.unique@neuveville-en-ferrain.fr)

Protection des Données personnelles : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Neuville-en-Ferrain, responsable de traitement, pour la gestion des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extra-scolaires et de petite enfance. Ce traitement est fondé sur l'exercice d'une mission de service public. Le consentement est la base légale pour l'utilisation de vos données à la ou les finalités décrites.

Elles sont conservées pendant toute la durée d'utilisation des services et sont destinées au Guichet unique, aux structures Petite Enfance et aux services Education et Jeunesse.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données vous concernant en écrivant à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 1 place du Général de Gaulle, BP n°8, 59531 Neuville-en-Ferrain cedex ou par courriel à l'adresse [contact@neuveville-en-ferrain.fr](mailto:contact@neuveville-en-ferrain.fr). Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ; [dpo-mutualises@lillemetropole.fr](mailto:dpo-mutualises@lillemetropole.fr) Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «Informatique et libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.